Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 080-200094696-20240703-2024_DELIB_74-DE

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 03 JUILLET 2024

DATE DE CONVOCATION :

25/06/2024

DATE D'AFFICHAGE :

04/07/2024

NOMBRE DE MEMBRES :

- Inscrits	: 17
- Présents	: 13
- Absents	: 4
- Votants	: 13
- Pour	: 13
- Contre	: 0
- Abstention	: 0

OBJET :

Avenant n°3

à la Mise à Disposition de Monsieur Jean-Louis DENIS à la SEM Somme Énergies

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 3 juillet à 10 heures 00, le Bureau de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme, légalement convoqué s'est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET, Président.

Etaient présents : 13 membres sur 17 membres convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 4 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président indique que la mise à disposition initiale de Monsieur Jean-Louis DENIS à la SEM Somme Energies arrive à son terme le 31 octobre 2024, aussi il est proposé un avenant n°3 pour le renouvellement de sa mise à disposition pour une durée de 3 ans.
En conséquence, le renouvellement de la mise à disposition prendra effet le 1er novembre 2024 pour une durée hebdomadaire de 28 heures.

Le Bureau de la FDE 80, après en avoir délibéré :

- approuve l'avenant n°3 de la mise à disposition de Monsieur Jean-Louis DENIS à la SEM Somme Énergies;
- autorise Monsieur le Président à signer cet avenant n°3 et d'en faire appliquer les clauses.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président,

Franck BEAUVARLET

Fédération Départementale d'Énergie de la Somme
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE